

Direction des affaires culturelles

2023 DAC 233 Subvention (20.000 euros) à l'association Paris Librairies, association des librairies de Paris.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en faveur de la littérature et du livre, je vous propose, par le présent projet, d'accorder notre aide à l'association Paris Librairies, association des librairies de Paris.

L'association Paris Librairies a été fondée en juillet 2012 avec pour objectif d'assurer une meilleure visibilité au réseau de librairies de Paris et de mettre en avant l'aspect qualitatif du travail mis en œuvre autour des auteurs et autrices en librairie. L'association compte près de 150 membres, et propose plus de 700 rencontres organisées chaque année dans les librairies adhérentes. Le site Internet de l'association lancé en 2014 regroupe les stocks des librairies pour la géolocalisation des ouvrages (parislibrairies.fr). Des opérations de communication mutualisée en faveur du livre et de la librairie sont aussi développées en partenariat avec France Télévision, la RATP, sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, notamment pour annoncer les rencontres se tenant dans les librairies.

En 2022, l'association a rebaptisé l'événement "Libraires d'un jour". La semaine précédant cette manifestation, les clients ont pu rédiger des mots sur des bandeaux distribués en librairie, permettant aux librairies de présenter les livres en vitrine et d'annoncer l'événement. Au cours de la soirée, les clients ont été invités à venir promouvoir eux-mêmes des livres dans leur librairie de quartier. Les bibliothécaires de la Ville de Paris se sont associés à cette action avec leur librairie de proximité.

Forte de la réussite de cette nouvelle formule, l'association de librairies la programme de nouveau à partir du 2 juin 2023.

Compte tenu de l'intérêt des activités de l'association Paris Librairies, association des librairies de Paris, je vous propose de lui allouer, au titre de ses activités en 2023, une subvention de fonctionnement d'un montant de 20.000 euros.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 233 Subvention (20.000 euros) à l'association Paris Librairies, association des librairies de Paris

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération du Conseil de Paris en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Paris Librairies, association des librairies de Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine Rolland au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 20.000 euros est attribuée à l'Association Paris Librairies, 39 rue de Bretagne chez Librairie Comme un Roman 75003 Paris 2023-04878 122781.

Article 2 : La dépense correspondante, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2023.